

# Taxe d'apprentissage 2021



 **ENTREPRENDRE  
POUR  
APPRENDRE**  
Grand Est

## Agissez auprès de la jeunesse d'aujourd'hui pour qu'elle prenne son avenir en main !

Entreprendre pour Apprendre Grand Est est une association à but non lucratif dont l'objet est d'aider les jeunes à révéler leur potentiel, à eux-mêmes et aux autres, à travers l'expérience concrète et collective de l'entrepreneuriat. Entreprendre Pour Apprendre Grand Est fait partie d'une fédération nationale composée de 16 associations loi 1901, agréée par le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse. Nos activités sont reconnues complémentaires de l'école.

Créateur de nouvelles perspectives, notre rôle est d'interconnecter les jeunes, leurs encadrants (enseignants, éducateurs, conseillers en insertion) et des professionnels du monde de l'entreprise pour qu'ils s'enrichissent mutuellement et fassent grandir ensemble tous les potentiels.

Ensemble, nous donnons à chacun le pouvoir de se réaliser au travers d'une expérience pédagogique humaine et surtout collective : la Mini-Entreprise®.



**73%\***  
des jeunes ayant vécu une  
Mini-Entreprise®  
affirment que le  
programme leur a permis  
de développer  
*leur esprit d'équipe*



**68%\***  
des mini-entrepreneurs  
considèrent que la Mini-  
Entreprise® leur sera utile  
pour leur  
*insertion professionnelle*



**67%\***  
des jeunes ayant vécu une  
Mini-Entreprise® affirment  
que le programme leur a  
permis de développer  
*leur esprit d'initiative*

\* Résultats de l'étude d'impact réalisée sur l'année 2019-2020 concernant le parcours pédagogique Mini-Entreprise L

## Grâce à votre taxe d'apprentissage

- Vous permettez à des jeunes de tous horizons entre 9 et 25 ans de participer à une Mini-Entreprise® et de pouvoir vivre une expérience humaine où ils sont au cœur d'un projet concret et collectif.
- Vous contribuez à développer un programme évolutif et des outils basés sur la pédagogie active qui ont un impact positif et constructif chez les jeunes.
- Vous encouragez le rapprochement du monde de l'entreprise, de la jeunesse et de l'éducation.

169

Mini-Entreprises  
créées

3 437

Jeunes  
accompagnés

347

Encadrants de  
jeunes engagés  
avec nous

386

Bénévoles  
professionnels du  
monde  
de l'entreprise  
mobilisés

En 2021, permettez à encore plus de jeunes d'oser, de révéler leurs potentiels, de devenir acteurs de leur avenir et de leur orientation.

## Comment nous soutenir ?

### Taxe d'Apprentissage 2021

0,68 % de la masse salariale annuelle brute

Financement de l'apprentissage  
87 %

Solde de taxe d'apprentissage  
13 %

30 % consacrés aux organismes  
spécialisés dans la promotion des  
métiers

70 % consacrés aux formations  
initiales technologiques ou  
professionnelles



Nous sommes habilités à percevoir la taxe d'apprentissage au titre de nos actions nationales pour la promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers (art L.6241-5 13° du code du travail).

## À noter, pour nous soutenir

**Etape 1** Remplir le [bordereau de versement](#)

**Etape 2** Adressez votre bordereau et votre versement à **Entreprendre Pour Apprendre France**

Par mail en cas de virement	Par courrier avec votre chèque
<p>Banque : HSBC IBAN : FR76 3005 6006 7206 7200 0087 337 BIC : CCFRFRPP</p>	<p><b>Entreprendre Pour Apprendre France</b> La Filature - 32, rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris</p>



Entreprendre pour Apprendre France perçoit la taxe d'apprentissage pour l'ensemble de son réseau et la reverse aux associations régionales Entreprendre Pour Apprendre implantées sur tout le territoire français, selon le fléchage des entreprises via le bordereau.